

Canada a estimé que 350,000 nouveaux emplois seraient créés 10 ans environ après l'élimination graduelle de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires. Les barrières tarifaires seront complètement éliminées d'ici 1998, dans le cadre de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis. De même, Wharton Econometrics projetait que l'accord de libre-échange engendrerait 240,000 nouveaux emplois une fois toutes les barrières commerciales bilatérales complètement éliminées, alors que l'analyse d'Informetrica démontrait que le libre-échange engendrerait quelque 200,000 nouveaux emplois lorsque les barrières existantes au commerce auront été complètement éliminées.

- Les avantages découlant de l'accord sur le plan de la production et de l'emploi joueront un rôle de premier plan dans le maintien des résultats satisfaisants enregistrés par l'économie canadienne depuis quelques années. Au cours des trois dernières années, par exemple, la croissance de l'emploi a dépassé les 300,000 emplois par an en moyenne. En l'absence de l'accord de libre-échange, un nombre appréciable d'emplois serait menacé au Canada dans l'éventualité d'une montée du protectionnisme aux États-Unis. Des scénarios hypothétiques portent à croire que 75,000 emplois ou plus pourraient disparaître d'ici le milieu de la prochaine